

ANIMATION GLOBALE COORDINATION

LES OBJECTIFS

L'animation globale et coordination est une fonction constitutive d'un centre social. Celui-ci doit répondre aux finalités et missions afin de percevoir la prestation de service.

Finalités :

- l'inclusion sociale et la sociabilisation des personnes ;
- le développement des lieux sociaux et la cohésion sur le territoire
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Missions générales :

- Lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle qui accueille toute la population en veillant à la mixité ;
- lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

LES ATTENDUS en cas de contrôle

- Le projet social ;
- Les fiches de poste et dossiers du personnel contenant contrats de travail, diplômes pour tout le personnel relevant du pilotage ;
- Un organigramme nominatif détaillé de la structure mentionnant le temps de travail et la qualification du personnel ;
- Un rapport d'activités ;
- **Le planning annuel ou l'agenda de tout le personnel relevant du pilotage justifiant son activité ou un outil de traçabilité du temps de travail effectif dès 2025 ;**
- La bonne comptabilisation des Etp pour le calcul du droit (proratisation de la prestation de service ou charges salariales non prises en compte en cas d'absence du personnel relevant du pilotage)
- La convention et attestation annuelle obligatoire pour justifier les charges supplétives en cas de contrôle ;
- Le compte de résultat de l'année avec le grand livre analytique, le journal de paie, les clés de répartition utilisées et l'ensemble des factures concernant le centre social.

Liste non exhaustive. Ces pièces peuvent vous être demandées pour les 3 derniers exercices et celui en cours.